



AVIS PUBLIC D'ÉLECTION

Vote par correspondance

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Stéphanie Gaudreau présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :
 - Poste de mairesse ou maire
 - Poste de conseillère ou conseiller 1
 - Poste de conseillère ou conseiller 2
 - Poste de conseillère ou conseiller 3
 - Poste de conseillère ou conseiller 4
 - Poste de conseillère ou conseiller 5
 - Poste de conseillère ou conseiller 6
2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection (ou de l'adjointe ou adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant) aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre

Horaire

Lundi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Mardi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Mercredi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Jeudi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30
Vendredi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h 30

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 8 h 30 à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.
 - Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h**
 - Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. **Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.**

Pour voter par correspondance, vous devez soumettre une demande à la présidente d'élection au plus tard le 21 octobre.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir du 21 octobre. Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau de la présidente ou du président d'élection au plus tard le vendredi 31 octobre à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Cathy Bergeron
6. Les adjointes et adjoints suivants ont été désignés pour recevoir des déclarations de candidature : Christine Castonguay
7. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou son adjointe, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S2E0
Téléphone : 418 881-3996, poste 241

Adjointe

Adresse : 11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S2E0
Téléphone : 418 881-3996, poste 233

DONNÉ à Saint-Apollinaire le 5 septembre 2025.


Stéphanie Gaudreau
Présidente d'élection